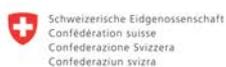




**Espèces exotiques
envahissantes animales
et végétales :**
Plan d'actions 2015-2018
pour le territoire
du Grand Genève

RAPPORT D'ETAPE – août 2014





.....
Cahier n°13-92
.....

Espèces exotiques envahissantes animales et végétales : plan d'actions 2015- 2018 pour le territoire du Grand Genève

Rapport d'étape – août 2014

Auteurs :

Agridea

Le réseau « Espèces exotiques envahissantes » du Grand Genève

Avec l'appui de :

L'Équipe du Grand Genève

Crédits photos :

Christophe Gilles, Sandra Mollier, Sylvie Vares



Table des matières

1. Introduction	5
1.1 Contexte.....	5
1.2 Objectifs.....	5
1.3 Méthodologie.....	6
1.4 Rôles du Grand Genève	6
2. Structure et contenu du plan d'actions	7
3. Liste des actions, priorités et calendrier	10
4. Fiches actions	11
4.1. Veille-Lutte-Sensibilisation	11
4.2. Financements – Réglementation	35
4.3. Coordination - Animation	42
5. Conclusion.....	49



1. Introduction

1.1 Contexte

Le Grand Genève a piloté l'élaboration d'un **état des lieux des acteurs, des actions menées et des besoins sur le territoire du Grand Genève en matière d'espèces exotiques envahissantes animales et végétales (EEE)** (Cahier du Grand Genève n° 13-91, avril 2014). L'objectif de ce travail était de :

- > Etablir le panorama des acteurs concernés par la thématique des EEE animales et végétales sur le territoire du Grand Genève.
- > Réaliser un état des lieux des projets en cours ou à venir menés sur le territoire du Grand Genève.
- > Repérer les besoins actuels et futurs.

Ce travail a mis en évidence des besoins actuels et futurs sur le thème des EEE sur le territoire du Grand Genève. Il a notamment montré la nécessité de coordonner les actions au-delà des frontières, de fixer certaines priorités communes, ainsi que de stimuler les échanges entre acteurs.

1.2 Objectifs

Le présent **plan d'actions relatif aux espèces exotiques envahissantes animales et végétales à l'échelle du territoire du Grand Genève** doit apporter une réponse concrète aux besoins exprimés dans l'état des lieux. En particulier, il permet d'identifier :

- > les actions à conduire ;
- > les acteurs concernés ;
- > les échelles territoriales, les porteurs potentiels et le phasage de la mise en œuvre des actions ;
- > la priorisation des actions à conduire.

Le plan d'actions couvre la période **2015 - 2018**.



1.3 Méthodologie

Ce travail a été piloté par la cheffe de projet nature du Grand Genève et la chargée de mission environnement de l'ARC. Il a permis de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés sur le territoire illustrant leur très grande motivation à travailler ensemble sur cette thématique.

La démarche s'est déroulée en :

- > Janvier-avril 2014 : Elaboration d'une première version du plan d'actions, basé sur les besoins identifiés dans l'état des lieux des acteurs, des actions menées et des besoins sur le territoire du Grand Genève en matière d'espèces exotiques envahissantes animales et végétales (EEE) (Cahier du Grand Genève n° 13-91 – avril 2014).
- > 22 mai 2014 : Atelier d'1/2 journée, auquel ont été invités près d'une centaine d'acteurs du territoire du Grand Genève (collectivités, associations, organismes spécifiques, ...). Les objectifs de l'atelier étaient de :
 - Discuter la proposition de plan d'actions et identifier les lacunes et points critiques.
 - Identifier des solutions aux points critiques et lacunes et répondre à des questions ciblées (ex : faisabilité, pilotage des actions, acteurs à intégrer, etc.).
 - Discuter des priorités et du phasage pour les mesures définies.
- > Juin-juillet 2014 : Version révisée du plan d'actions, relecture par les acteurs consultés.
- > Prochainement : Atelier d'1/2 journée avec les élus et techniciens : échange, appropriation, préparation de la validation du plan d'actions.

1.4 Rôles du Grand Genève

Le Grand Genève, notamment au travers de son équipe technique, a pour rôles de sensibiliser ses partenaires ainsi que les acteurs du territoire, et de permettre l'appropriation des travaux conduits à l'échelle du Grand Genève ou plus localement. Le Grand Genève a également un rôle d'impulsion, de développement de projets, d'accompagnement des partenaires, collectivités, ... ainsi qu'un rôle de coordination. Toutefois, il n'est pas maître d'ouvrage de mesures opérationnelles (infrastructures, urbanisation, ...). Ainsi, dans ce plan d'actions, le Grand Genève aura souvent un rôle de coordination, l'échelle opérationnelle de réalisation des actions de terrain revenant aux acteurs des territoires.



2. Structure et contenu du plan d'actions

La structure et le contenu du présent plan d'actions a été élaborée sur la base des besoins recensés par les différents acteurs dans l'état des lieux des acteurs, des actions menées et des besoins sur le territoire du Grand Genève en matière d'espèces exotiques envahissantes animales et végétales (EEE) (Cahier du Grand Genève n° 13-91 – avril 2014).

Cet état des lieux montre que les EEE font l'objet de nombreuses actions dans le territoire du Grand Genève. **Les acteurs consultés ont mis en évidence une nécessité de coordination de ces actions, ainsi que des besoins d'échanges.**

A l'échelle du Grand Genève, des besoins – et par conséquent des actions à mettre en place – ont été identifiés dans les domaines suivants (cf. figure 1) :

- > **Collaboration et échanges** entre les différents acteurs du Grand Genève concernés par les EEE pour **la veille, la lutte et la sensibilisation** ;
- > **Recherche de financements et réglementation** en matière d'EEE
- > **Coordination** transversale nécessaire pour la mise en place des mesures du plan d'actions et **animation** des échanges entre les acteurs du Grand Genève et stimulation de la coopération transfrontalière.



Atelier du 22 mai 2014



L'articulation entre le niveau opérationnel, assumé par les acteurs des territoires (partie verte du schéma) et le niveau stratégie - coordination du Grand Genève (partie orange du schéma) est résumée ci-dessous.

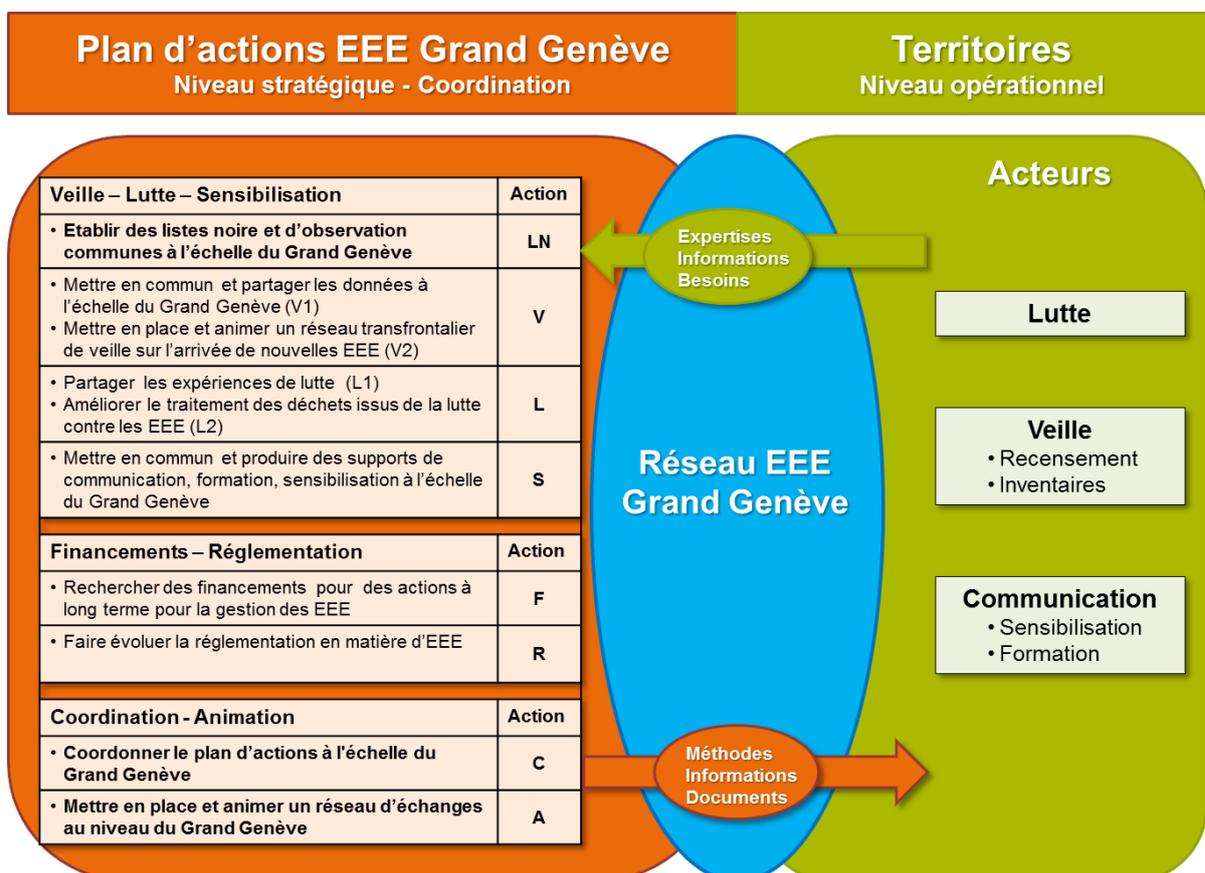


Figure 1 : schéma du plan d'actions

Les différents acteurs impliqués dans la gestion des EEE animales et végétales dans le territoire du Grand Genève constituent **le réseau EEE Grand Genève**.

Les différentes actions identifiées ci-dessous peuvent être pilotées par le Grand Genève ou par d'autres acteurs du réseau EEE Grand Genève, appuyés par des groupes de travail dédiés, constitués en fonction des sujets.

Un comité de pilotage (COPIE EEE) et un comité technique (COTECH EEE) sont mis en place pour la durée du plan d'actions (cf. fiche C).



Structure et contenu du plan d'actions :

Chaque fiche comprend les rubriques suivantes :

Volet	<i>Type d'action, selon la typologie du schéma n°1</i>			
Action	<i>Numéro et titre de l'action</i>			
Lien avec les actions	<i>Actions apparentées, liées, interdépendantes</i>		Priorité : importance et priorité donnée à l'action	
Description de l'action				
Objectifs : objectifs de l'action				
Contexte : rappel du contexte et des enjeux de l'action (notamment rappel d'éléments figurant dans l'état des lieux des acteurs, des actions menées et des besoins sur le territoire du Grand Genève en matière d'espèces exotiques envahissantes animales et végétales (EEE) (Cahier du Grand Genève n° 13-91 – avril 2014).				
Nature de l'action : déroulement.				
Données disponibles : auprès des acteurs du Grand Genève et autres territoires				
Calendrier prévisionnel				
<i>Phasage en lien avec les priorités définies.</i>	2015	2016	2017	2018
<i>Les cases bleu foncé  indiquent une période de plus forte activité pour l'action par rapport aux cases bleu clair. .</i>				
Acteurs				
Pilote	<i>Responsable de la conduite de l'action</i>			
Groupe de travail dédié	<i>Appui scientifique, technique...</i>			

Estimation du nombre de jours nécessaires pour 2015-2018			
Libellé	Acteur	Unité	Nombre
<i>Nombre de jours permettant de mener à bien l'action. Il s'agit d'une estimation, qui sera précisé lors du démarrage de chaque action.</i>			



3. Liste des actions, priorités et calendrier

Actions EEE animales et végétales	Priorité	2015	2016	2017	2018
Veille - Lutte - Sensibilisation					
LN. Etablir des listes noire et d'observation communes à l'échelle du Grand Genève	1				
V1. Mettre en commun et partager les données à l'échelle du Grand Genève	1				
V2. Mettre en place et animer un réseau transfrontalier de veille sur l'arrivée de nouvelles EEE	1				
L1. Partager les expériences de lutte	2				
L2. Améliorer le traitement des déchets issus de la lutte contre les EEE	2				
S. Mettre en commun et produire des supports de communication, formation et sensibilisation à l'échelle du Grand Genève	2				
Financements - Réglementation					
F. Rechercher des financements pour des actions à long terme pour la gestion des EEE	2				
R. Faire évoluer la réglementation en matière d'EEE	1				
Coordination - Animation					
C. Coordonner le plan d'actions à l'échelle du Grand Genève	1				
A. Mettre en place et animer un réseau d'échanges au niveau du Grand Genève	1				

Légende : les cases bleu foncé  indiquent une période de plus forte activité pour l'action par rapport aux cases bleu clair .

En gras : ces mesures sont des préalables nécessaires à la réalisation de toutes les autres actions.



4. Fiches actions

4.1. Veille-Lutte-Sensibilisation



LN. Etablir des listes noire et d'observation communes à l'échelle du Grand Genève



V1. Mettre en commun et partager les données à l'échelle du Grand Genève



V2. Mettre en place et animer un réseau transfrontalier de veille sur l'arrivée de nouvelles EEE



L1. Partager les expériences de lutte



L2. Améliorer le traitement des déchets issus de la lutte contre les EEE



S. Mettre en commun et produire des supports de communication, de formation et de sensibilisation à l'échelle du Grand Genève



LN. Etablir des listes noire et d'observation communes à l'échelle du Grand Genève



Solidage

Plantes exotiques envahissantes

Heracleum mantegazzianum
Sommier & Levier

FICHE INFO

Cette espèce figure dans la liste noire
Liste des néophytes de Suisse posant des problèmes de la nature et/ou de la santé humaine et dont les effets négatifs sur l'environnement sont démontrés.

Nom français : Berce du Caucase
Berce de Mantegazzi

Famille : Apiacées (ou Umbellifères)

Origine : Caucase



Tortues de Floride



Volet	Veille - Lutte - Sensibilisation	
	LN. Etablir des listes noire et d'observation communes à l'échelle du Grand Genève	
Lien avec les actions	Toutes les fiches actions Cette mesure est un préalable nécessaire à la réalisation de toutes les autres actions de veille, lutte et sensibilisation (V1, V2, L1, L2, S).	Priorité : 1
Description de l'action		
<p><u>Objectif :</u></p> <p>Etablir une liste noire et une liste d'observation communes d'EEE animales et végétales, afin de pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> > fixer des priorités sur le territoire du Grand Genève, tant en matière d'identification, d'actions (recensement, sensibilisation, lutte) que de législation ; > adopter des actions cohérentes et efficaces de part et d'autre de la frontière et ainsi concentrer les moyens. <p><u>Contexte :</u></p> <p>Des listes d'espèces prioritaires existent partiellement pour les différents territoires du Grand Genève. Il est nécessaire d'établir des listes spécifiques au Grand Genève, afin de coordonner les efforts des différents acteurs. A l'instar du Centre national de données et d'information sur la flore Suisse (info flora), qui dispose de telles listes pour la Suisse, il est nécessaire établir :</p> <ul style="list-style-type: none"> > une liste noire : liste des EEE sur le territoire du Grand Genève qui causent actuellement des dommages au niveau de la diversité biologique, de la santé et/ou de l'économie. La présence et l'expansion de ces espèces doivent être empêchées ; > une liste d'observation (Watch List) : liste des EEE sur le territoire du Grand Genève qui ont le potentiel de causer des dommages, dont l'expansion doit être surveillée et si nécessaire empêchée. Dans les régions voisines elles créent déjà des problèmes. Cette liste est particulièrement importante pour anticiper les problèmes, et prendre des mesures, notamment au niveau de la réglementation. <p>Des informations sur leur présence, leur risque d'arrivée, leur statut, les enjeux par espèce (nature, santé, économie, sécurité, ...) doivent être collectées et mises à jour.</p>		



Le statut de ces listes est incitatif. Leur utilisation repose sur la volonté politique des territoires.

Nature de l'action :

- > Choisir les experts qui travailleront à l'établissement des listes.
- > Mettre en commun et comparer les listes d'EEE animales et végétales prioritaires en vigueur dans les différents territoires.
- > Fixer les critères et les niveaux de priorités spécifiques au Grand Genève.
- > Définir les circuits de validation et de mise à jour des listes.
- > Définir une liste noire et une liste d'observation provisoires pour le Grand Genève.
- > Mettre en consultation ces listes auprès de l'ensemble du réseau EEE Grand Genève.
- > Valider les listes.
- > Mettre à jour régulièrement les listes (*en lien avec fiche V2*).

Données disponibles :

- > CH : [Listes noire et d'observation des EEE végétales en Suisse](#), liste de 10 espèces animales et végétales prioritaires de la stratégie nationale espèces exotiques envahissantes
- > GE : [Stratégie de lutte contre les plantes exotiques envahissantes \(néophytes\) et de suivi de leur évolution](#)
- > VD : [Fiches d'informations assorties de recommandations de lutte pour 12 espèces prioritaires](#)
- > FR : Liste d'espèces définies par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Listes d'espèces définies au niveau départemental, données d'associations (CRISE, FRAPNA), Pôle Flore Habitats
- > Données de la CIPEL
- > Base de données européennes DAISY (MNHN et CBN), Système Harmony (Belgique)
- > Bibliographie et données des conservatoires botaniques nationaux et des musées d'histoire naturelle

Calendrier prévisionnel

2015	2016	2017	2018
Elaboration	Mise à jour si besoin	Mise à jour si besoin	Mise à jour si besoin



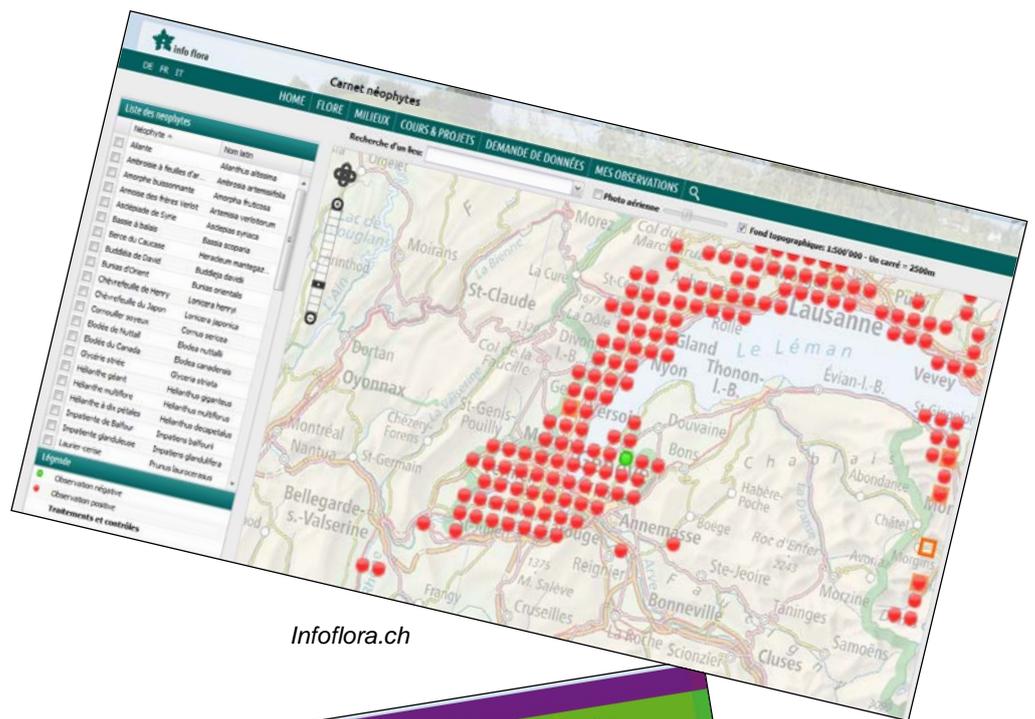
Acteurs	
Pilote	Grand Genève
Groupe de travail dédié	<ul style="list-style-type: none"> • COTECH EEE¹ • GT dédié, réunissant des experts faune et flore

Estimation du nombre de jours nécessaires pour 2015-2018			
Libellé	Acteur	Unité	Nombre
Choix des experts, mise en commun des listes, critères et priorités, élaboration des listes, mise en consultation et validation	Pilote	Jours	10
	Groupe de travail	Jours/membre	3
Mises à jour	Pilote	En fonction des besoins, en lien avec la <i>fiche V2</i>	
	Groupe de travail		

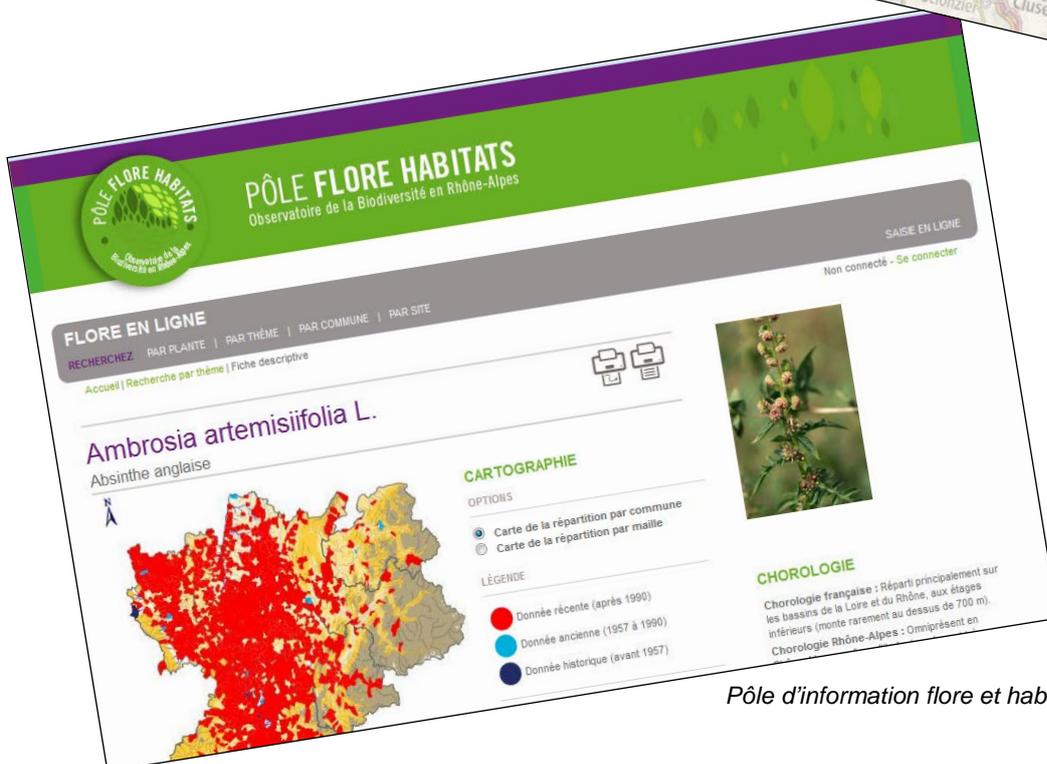
¹ COTECH EEE : DGNP GE, DGE-DIRNA-BIODIV VD, Grand Genève, ARC Syndicat Mixte, Région Rhône-Alpes, Conseil Général 74, Conseil Général 01, DREAL, cf. *fiche C*.



V1. Mettre en commun et partager les données à l'échelle du Grand Genève



Infoflora.ch



Pôle d'information flore et habitats



Volet	Veille - Lutte - Sensibilisation	
	V1. Mettre en commun et partager les données à l'échelle du Grand Genève	
Lien avec les actions	LN, V2, S, A, C	Priorité : 1
Description de l'action		
<p><u>Objectif :</u></p> <p>Faciliter le partage et la comparaison des données existantes dans le Grand Genève.</p> <p><u>Contexte :</u></p> <p>Différents acteurs (associations, gestionnaires d'espaces naturels, bureaux d'études, entreprises, collectivités) suivent l'évolution des EEE dans le territoire qui les concerne. Ils rassemblent ainsi des données qu'ils transmettent aux bases de données nationales ou régionales ou qu'ils conservent dans leur propre base. Cette dispersion des données ainsi que les différents protocoles de gestion rendent difficile une vue d'ensemble de la situation des EEE sur le territoire du Grand Genève. Cette vue d'ensemble, en particulier pour les EEE faisant partie des listes noire et d'observation (<i>cf. mesure LN</i>) est pourtant indispensable pour adopter une stratégie coordonnée, ainsi que pour engager des actions cohérentes et efficaces de part et d'autre de la frontière et ainsi concentrer les moyens.</p> <p><u>Nature de l'action :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > Comparer les 4 bases de données de référence (CSCF, Info Flora, PIFH, Pôle faune en cours de création) pour identifier les champs communs. > Créer une table de correspondances pour régler le problème des synonymes (identifiants des espèces, noms des champs) et permettre à chacun de comparer et mettre en commun les données dans les bases officielles. > Mettre à disposition sur une page de l'extranet du Grand Genève la table de correspondances, les liens vers les bases de données de référence ainsi qu'une marche à suivre pour les utilisateurs. > Inciter les acteurs du territoire à saisir leurs données dans les 4 bases de données de référence (CSCF, Info Flora, PIFH, Pôle faune en cours de création), ainsi qu'à obliger leurs mandataires à faire de même. Pour cela, il sera nécessaire de définir une clause technique type à inclure dans les cahiers des charges à destination des mandataires en charge des inventaires EEE. 		



Données disponibles :

> **Bases de données de référence :**

- o **CSCF** (Centre suisse de cartographie de la faune), Suisse
- o **Info Flora**, Suisse → <https://obs.infoflora.ch/fr/mes-observations/neophytes.html>
- o **PIFH** (Pôle d'information Flore Habitat), Région Rhône-Alpes - DREAL
- o **Pôle faune** (en cours de création), Région Rhône-Alpes - DREAL

> Bases de données des associations

> Observatoire des ambrosies <http://www.ambrosie.info/> mis en place à l'initiative de la DRASS Rhône-Alpes et de la Région Rhône-Alpes en partenariat avec le RNSA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique).

> Site suisse de l'ambrosie <http://www.ambrosia.ch/fr/> créé par un groupe interdisciplinaire d'experts

Calendrier prévisionnel

2015	2016	2017	2018

Acteurs

Pilote	Grand Genève
Groupe de travail dédié	<ul style="list-style-type: none"> • COTECH EEE² • Organisations gérant des bases de données sur la flore et la faune : Info Flora, CSCF, PIFH, Pôle faune en cours de création • SIGistes des partenaires

² COTECH EEE : DGNP GE, DGE-DIRNA-BIODIV VD, Grand Genève, ARC Syndicat Mixte, Région Rhône-Alpes, Conseil Général 74, Conseil Général 01, DREAL, cf. fiche C.



Estimation du nombre de jours nécessaires pour 2015-2018			
Libellé	Acteur	Unité	Nombre
Comparer les 4 bases de données de référence pour identifier les champs communs.	Pilote	Jours	2
	Groupe de travail	Jours	1/2
Créer une table de correspondances, la mettre à disposition.	Pilote	Jours	2
Rédaction de la clause CCTP	Pilote	Jours	
Inciter les acteurs à saisir leurs données et à obliger les mandataires à faire de même.	Pilote	Jours	<i>Compris dans fiche C</i>



V2. Mettre en place et animer un réseau transfrontalier de veille sur l'arrivée de nouvelles EEE



© Q. Rome



Frelon asiatique et frelon européen



Moustique tigre



Ragondin



Volet	Veille - Lutte - Sensibilisation	
	V2. Mettre en place et animer un réseau transfrontalier de veille sur l'arrivée de nouvelles EEE	
Lien avec les actions	LN, V1, S, A, C	Priorité : 1
Description de l'action		
<p>Objectif :</p> <p>Diffuser rapidement l'information du terrain sur l'arrivée de nouvelles espèces vers les gestionnaires de territoires et vers tous les acteurs concernés.</p> <p>Contexte :</p> <p>En lien avec l'établissement des listes d'espèces prioritaires (<i>cf. mesure LN</i>), il est nécessaire de mettre en place un réseau transfrontalier de veille sur les espèces encore absentes dans le territoire (ou sur une partie du territoire), mais dont l'arrivée est prévisible. La prévention de l'apparition de nouvelles espèces et la prise rapide de mesures en cas d'arrivée sont en effet largement plus efficaces que la lutte une fois une nouvelle espèce bien implantée.</p> <p>Nature de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Par espèce ou groupe taxonomique faisant partie de la liste d'observation (<i>cf. mesure LN</i>) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier et créer une liste d'experts de référence pour la détermination et la confirmation des observations ; ○ Définir des mesures de veille commune (y compris sources potentielles d'EEE dans le territoire, acteurs concernés, etc.) ; ○ Coordonner l'information et la formation des acteurs proches du terrain, susceptibles d'observer les taxons concernés : chargés de la gestion des espaces verts, voiries, milieux naturels, forêts, agriculteurs, associations (chasse, pêche, associations naturalistes), bureaux d'études, musées d'histoire naturelle, etc. ; ○ Mettre en place un système d'alerte afin de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les personnes et organismes à contacter dans chaque territoire en cas d'observation de nouvelles espèces ▪ Faire parvenir les informations rapidement aux gestionnaires de territoires tout en s'appuyant sur les réseaux existants ▪ Faire remonter les données dans les bases de données de référence (<i>cf. fiche V1</i>) ; ○ Réunir un groupe de travail <i>ad hoc</i> permettant de déterminer des moyens de lutte 		



et d'éradication contre la nouvelle espèce identifiée.

- > Informer régulièrement les membres du réseau EEE Grand Genève, notamment par l'intermédiaire de l'extranet du Grand Genève.

Les membres du réseau, particulièrement ceux dont le périmètre dépasse le Grand Genève, joueront le rôle de relais afin d'informer de l'arrivée de nouvelles EEE et partager l'information du territoire transfrontalier avec les territoires voisins du Grand Genève.

Données disponibles :

- > **Bases de données de référence :**
 - o **CSCF** (Centre suisse de cartographie de la faune), Suisse
 - o **Info Flora**, Suisse
 - o **PIFH** (Pôle d'information Flore Habitat), Région Rhône-Alpes - DREAL
 - o **Pôle faune** (en cours de création), Région Rhône-Alpes - DREAL
- > Bases de données des associations
- > Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) : état des connaissances et évaluation du risque pour la Suisse, sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) - Christelle Péré, Marc Kenis, décembre 2010

Calendrier prévisionnel

2015	2016	2017	2018

Acteurs

Pilote	Grand Genève
Groupe de travail dédié	<ul style="list-style-type: none"> • COTECH EEE³ • GT dédié, réunissant des experts faune et flore du territoire du Grand Genève

³ COTECH EEE : DGNP GE, DGE-DIRNA-BIODIV VD, Grand Genève, ARC Syndicat Mixte, Région Rhône-Alpes, Conseil Général 74, Conseil Général 01, DREAL, cf. fiche C.



Estimation du nombre de jours nécessaires pour 2015-2018			
Libellé	Acteur	Unité	Nombre
Mettre en place un réseau transfrontalier de veille.	Pilote	Jours	5
	Groupe de travail	Jours/membre	4
Informier régulièrement les membres du réseau EEE Grand Genève	Pilote	Jours	<i>Compris dans fiche A</i>



L1. Partager les expériences de lutte



Capture d'écrevisses américaines





Volet	Veille - Lutte - Sensibilisation	
	L1. Partager les expériences de lutte	
Lien avec les actions	LN, L2, S, C, A	Priorité : 2
Description de l'action		
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Partager les expériences en matière de lutte contre les EEE animales et végétales. <p>Contexte :</p> <p>Les acteurs du Grand Genève utilisent et expérimentent différentes méthodes de lutte contre les EEE dans le cadre de différentes procédures (ex : contrats rivières, contrats corridors, etc.). Si la lutte contre les EEE reste entre les mains des différents acteurs des territoires, les pratiques et expériences doivent pouvoir être partagées et discutées. Il n'y a pas de solution universelle, les méthodes doivent être adaptées au cas par cas sur le terrain, mais l'échange de bonnes pratiques serait très utile, de même que l'accès aux résultats de recherche en la matière. Afin de gagner en efficacité et d'optimiser les moyens financiers mis à disposition, certaines actions de lutte devraient être entreprises de manière coordonnée entre les territoires (cours d'eau transfrontaliers, rives lacustres, voire tout le territoire du Grand Genève) et entre les différents types d'acteurs.</p> <p>Nature de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Echanger les pratiques et expériences sur les mesures de lutte actuelles et prévues dans les différents territoires : <ul style="list-style-type: none"> ○ lors des réunions thématiques du réseau EEE Grand Genève (éventuellement sous forme de visites). ○ En les diffusant sur l'extranet du Grand Genève (<i>cf. fiche A</i>) > Identifier les besoins en matière de méthodes de lutte, stimuler l'expérimentation de nouvelles méthodes et diffuser les résultats. > Faciliter la diffusion des résultats de la recherche sur le sujet. > Informer sur les actions de lutte en cours ou prévues (responsabilité de l'initiateur de l'action/maître d'ouvrage). > Partager les retours d'expérience avec les décideurs lors du séminaire annuel avec les élus du territoire (<i>cf. fiche C</i>). <p>Données disponibles :</p>		



Contrats corridors et contrats de rivière en cours sur le territoire du Grand Genève

Données de l'ARRA

REXEAU – Projet interreg d'échange "risques liés aux renouées exotiques sur les berges des cours d'eau : rationalisation et optimisation des techniques de gestion" - 2013

"Les vertébrés exotiques envahissants sur le bassin de la Loire (hors poissons) – Connaissances et expériences de gestion" - ONCFS - 2012

Calendrier prévisionnel

2015	2016	2017	2018

Acteurs

Pilote	Grand Genève
Groupe de travail dédié	Réseau EEE Grand Genève

Estimation du nombre de jours nécessaires pour 2015-2018

Libellé	Nombre de jours
Partager les expériences de lutte au sein du réseau EEE du Grand Genève	<i>Compris dans fiche A</i>
Séminaire annuel EEE	<i>Compris dans fiche C</i>



 **L2. Améliorer le traitement des déchets issus de la lutte contre les EEE**



Compostage de la renouée



Engin de BTP contaminé par la renouée





Volet	Veille - Lutte - Sensibilisation	
	L2. Améliorer le traitement des déchets issus de la lutte contre les EEE	
Lien avec les actions	LN, L1, A, S, R	Priorité : 2
Description de l'action		
<p>Objectif :</p> <p>Identifier des solutions pour le traitement des déchets végétaux d'EEE et des animaux EEE prélevés.</p> <p>Contexte :</p> <p>La législation en matière de gestion des organismes EEE végétaux et animaux prélevés (en vue de les isoler ou de les détruire) est différente en Suisse et en France. La législation douanière ainsi que les risques sanitaires lors des transports limitent les possibilités de traitement transfrontalier des déchets. Cependant, dans ce domaine, il existe une réelle demande d'échanges d'expériences et de solutions.</p> <p>Si la prévention et la réutilisation sur site peuvent éviter ou diminuer la production de déchets, il n'en reste pas moins qu'il est aujourd'hui nécessaire de travailler sur des modes de traitements permettant soit de recycler, soit de valoriser, soit d'éliminer ces déchets. De manière générale, on constate un réel manque de traçabilité dans les filières de traitement de ces déchets. Transport, stockage sont des étapes problématiques sujettes à dissémination des EEE végétales.</p> <p>Quant aux EEE animales, leur gestion est d'autant plus complexe qu'elles bénéficient souvent d'une image positive auprès du public. Leur élimination ou réduction par prélèvement d'individus peuvent susciter de l'incompréhension de la part du grand public. A un moindre niveau, celui-ci peut également ne pas comprendre pourquoi on souhaite éliminer des plantes qui poussent « naturellement » dans le milieu ou qui sont vendues en magasin pour leurs qualités ornementales.</p> <p>Nature de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Dresser un état de lieux des pratiques de traitement des déchets EEE sur le Grand Genève : <ul style="list-style-type: none"> ○ Recenser les expériences réalisées et les collaborations et synergies possibles, ○ Evaluer la quantité et le type de déchets générés chaque année. > Engager une réflexion sur la structuration de la filière de traitement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Définir les modes de traitement les plus pertinents, 		



- Etudier la possibilité de développer de nouvelles filières de traitement (selon leurs caractéristiques) :
 - Recyclage (ex : compost)
 - Valorisation (ex : énergétique)
 - Elimination
- Renforcer la traçabilité des filières de traitement,
- Informer et sensibiliser les entreprises du BTP, communes, jardineries, etc. afin de les orienter vers des filières adéquates.
- Conduire une réflexion pour la gestion des EEE des particuliers dans les déchetteries.

Données disponibles :

- > OFEV, 2014 : "Der Umgang mit invasiven gebietsfremden Arten in der UVP" (traduction française disponible prochainement).
- > Plan d'actions FRAPNA 74 – CRISE : valorisation des déchets.
- > Projet Interreg sur les renouées du Japon porté par la CABI et l'IRSTEA (non accepté)
- > Guide de terrain pour les chefs de chantier (CRISE)
- > Travaux de l'Hepia sur la renouée du Japon
- > Informations issues du colloque Renouées 2012. <http://www.colloque-renouee.com/2012/co/1-programme-especes-invasives.html>

Calendrier prévisionnel

2015	2016	2017	2018

Acteurs

Pilote	Grand Genève
Groupe de travail dédié	CRISE, FRAPNA 74, collectivités, Alveole, DGNP, DGE-DIRNA-BIODIV



Estimation du nombre de jours nécessaires pour 2015-2018			
Libellé	Acteur	Unité	Nombre
Etat de lieux des pratiques	Pilote	Jours	3
	Groupe de travail	Jours/membre	1
	Prestataire	Jours	5
Réflexion sur la structuration de la filière de traitement	Pilote	Jours	
	Groupe de travail	Jours/membre	8
	Prestataire	Jours	15
Informier et sensibiliser les entreprises du BTP, communes, jardineries, etc. afin de les orienter vers des filières adéquates.	Pilote	Jours	<i>Compris dans la fiche S</i>
	Groupe de travail	Jours/membre	<i>Compris dans la fiche S</i>



S. Mettre en commun et produire des supports de communication, de formation et de sensibilisation à l'échelle du Grand Genève



EEE et septième art

Les tortues ninja sont de retour et non sans conséquences invasives!

Traduit d'un article issu de la lettre d'information du [Pacific Invasive Learning Network](#)

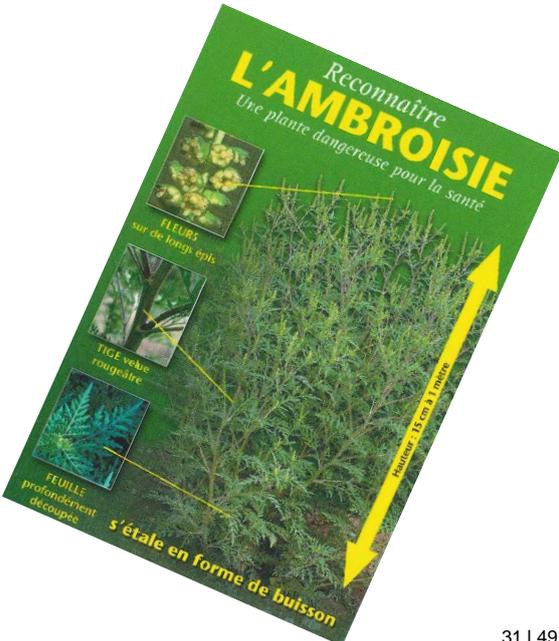


Le lien entre une grosse production hollywoodienne et les espèces invasives est plus évident que l'on ne pourrait l'imaginer. La dernière fois que l'équipe des tortues ninja ont fait leur apparition sur nos écrans en 1990, un engouement a eu lieu pour toute marchandise en rapport avec les tortues, incluant la vente de tortues vivantes comme animaux de compagnie, et ceci partout dans le monde. Par la suite, de nombreux propriétaires désireux de se débarrasser de leurs tortues les ont relâchées dans l'environnement. C'est ainsi que la Trachémyde à tempes rouges est devenue invasive dans de nombreuses régions du globe... Le nouveau film des Tortues ninja sortira sur les écrans début août : c'est l'occasion de réaliser une campagne de communication pour sensibiliser le grand public à la problématique des espèces invasives et prévenir leur introduction dans le milieu naturel.

Pour en savoir plus : exemple d'outils réalisés par le [CEN Corse](#) (animation, malette, jeux).



Newsletter « Invasions biologiques en milieux aquatiques – Juillet 20114





Volet	Veille - Lutte - Sensibilisation	
	S. Mettre en commun et produire des supports de communication, de formation et de sensibilisation à l'échelle du Grand Genève	
Lien avec les actions	Toutes les fiches actions	Priorité : 2
Description de l'action		
<p><u>Objectifs :</u></p> <p>Mettre en commun les documents, supports de communication et programmes de formation existants, produits par les différents acteurs du Grand Genève.</p> <p>Elaborer des supports de sensibilisation (communication, formation, ...) communs à l'échelle du Grand Genève, utilisables par les acteurs du territoire.</p> <p><u>Contexte :</u></p> <p>Les différents acteurs du territoire du Grand Genève produisent de nombreux documents, supports de sensibilisation, communication, formations sur le thème des EEE. Ces actions sont souvent limitées à un territoire et/ou à une thématique spécifique. Bon nombre de ces supports pourraient néanmoins être utiles à d'autres acteurs du Grand Genève. Cette mise en commun et ce partage permettrait de donner de la visibilité à l'existant, ainsi que d'identifier les manques. Sur cet aspect, il sera possible de développer de manière commune différents supports de sensibilisation et communication apportant une plus-value à l'échelle transfrontalière.</p> <p><u>Nature de l'action :</u></p> <p>Mise en valeur de l'existant</p> <ul style="list-style-type: none"> > Avec l'appui du réseau EEE Grand Genève, recenser et classer les documents, supports de communication, supports d'exposition et formations produits par les acteurs du Grand Genève, mais aussi sur d'autres territoires (benchmark). > Mettre à disposition les supports et offres de formation, ainsi que des photos libres de droits, à l'ensemble des acteurs du Grand Genève et élaborer une charte de diffusion. <p>Identification des besoins et priorités</p> <ul style="list-style-type: none"> > Identifier les manques et besoins en matière de supports de communication, sensibilisation et formations ainsi que les priorités. > Définir les supports de communication, sensibilisation et les formations à développer pour le Grand Genève : thèmes, objectifs, publics-cibles, canaux, messages, etc. 		



- > Valider les orientations.
- > Constituer des groupes de travail spécifiques, dédiés à l'élaboration des supports et formations.

Production commune (besoins non exhaustifs) :

- > Elaboration de contenus-type pour les cahiers des charges pour les marchés publics concernant :
 - les travaux de BTP (gestion du chantier et des déchets)
 - les travaux d'entretien (techniques d'entretien)
 - l'aménagement de jardins et d'espaces verts (choix des espèces)
(public-cible : collectivités et maîtres d'ouvrage) ;
- > Diffusion de recommandations pour le choix des espèces destinées aux jardins et espaces verts (public-cible principal : grand public, collectivités, entreprises de paysagisme, gestionnaires d'espaces verts) ;
- > Publication de conseils et organisation de sessions de sensibilisation / formation sur la gestion des tas de terre contaminée (public-cible entreprises de BTP) ;
- > Développement d'une charte ou d'un label pour les entreprises, qui prennent des mesures préventives (ex : gestion des tas de terre, choix des végétaux, etc.), notamment dans les domaines du BTP et du paysagisme ;
- > Publication de fiches et guides techniques (public-cible : surtout professionnels et administrations-collectivités) ;
- > Formation commune pour différents publics de l'ensemble du territoire (public-cible : selon les formations) ;
- > Communication commune, par exemple sous forme d'article-type pour le grand public, à mettre à disposition des diffuseurs (ex : presse, collectivités, ...) ;
- > Campagne d'information pour prévenir le lâcher d'EEE animales dans la nature ou les canalisations (public-cible principal : grand public) ;

Veille et mise à jour

- > Réaliser une veille et une mise à jour régulière des documents mis à disposition.

Données disponibles :

Documents, supports de communication, sensibilisation, expositions, mini-films, formations produits par les acteurs EEE du Grand Genève et d'autres territoires.



Calendrier prévisionnel												
<table border="1"> <thead> <tr> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>					2015	2016	2017	2018				
2015	2016	2017	2018									
Acteurs												
Pilote	Grand Genève pour la coordination et un chef de file pour chaque support produit											
Groupe de travail dédié	<ul style="list-style-type: none"> • COTECH EEE⁴ • GT dédié dont la composition dépend du type de document produit 											

Estimation du nombre de jours nécessaires pour 2015-2018			
Libellé	Acteur	Unité	Nombre
Réaliser un benchmark, recenser les supports existants et les organiser en vue de leur diffusion au réseau EEE	Pilote	Jours	5
	Réseau EEE Grand Genève fait remonter les supports connus		
	Prestataire	Jours	12
Mise à disposition des supports et élaboration de la charte de diffusion	Pilote	Jours	8
Identifier les besoins et priorités	Pilote	Jours	2
	COTECH EEE	Jours /membre	1/2
Définir les supports à développer	Pilote	Jours	5
	COTECH EEE	Jours /membre	2
Production commune	Pilote	En fonction du support	
	Groupe(s) de travail		
	Prestataire		
Veille et mise à jour	Pilote	Jours	6
	Prestataire	Jours	4

⁴ COTECH EEE : DGNP GE, DGE-DIRNA-BIODIV VD, Grand Genève, ARC Syndicat Mixte, Région Rhône-Alpes, Conseil Général 74, Conseil Général 01, DREAL, cf. fiche C.



4.2. Financements – Réglementation



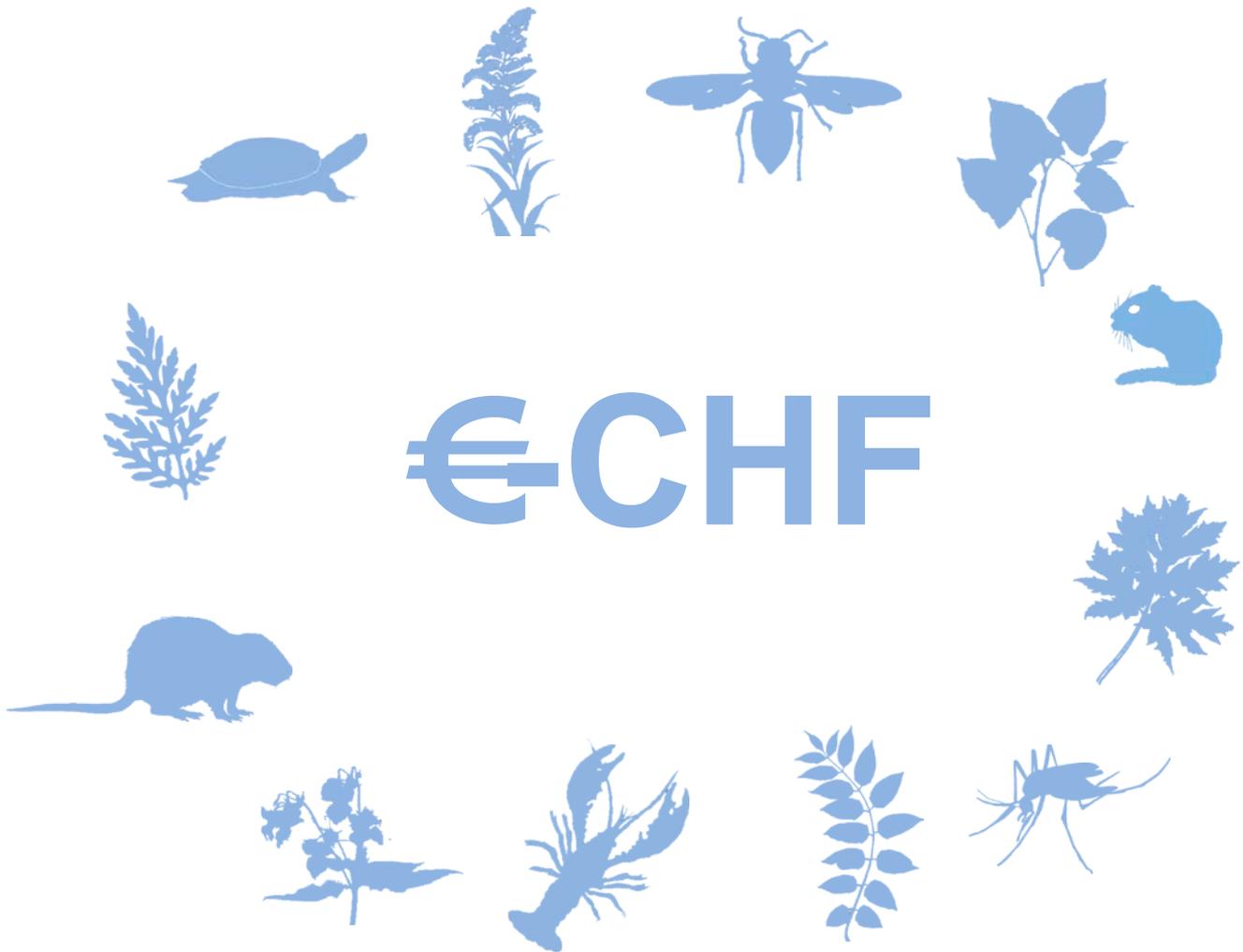
F. Rechercher des financements pour des actions à long terme pour la gestion des EEE



R. Faire évoluer la réglementation en matière d'EEE



**F. Rechercher des financements pour des actions à long terme
pour la gestion des EEE**





Volet	Financements - Réglementation										
	F. Rechercher des financements pour des actions à long terme pour la gestion des EEE										
Lien avec les actions	LN, V2, L1, L2, S, C, A	Priorité : 2									
Description de l'action											
<p><u>Objectifs :</u></p> <p>Rechercher des financements à long terme pour des actions concernant les EEE dans le territoire du Grand Genève.</p> <p><u>Contexte :</u></p> <p>La lutte contre les EEE nécessite des financements à long terme. Dans ce cadre, le partenariat et les échanges franco-suisse sont un atout à faire valoir auprès des financeurs, en activant des dispositifs de financement spécifiques, adaptés à la situation transfrontalière.</p> <p><u>Nature de l'action :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > Identifier les besoins et lacunes en termes de financement d'actions. > Identifier les sources de financement possibles, au niveau des territoires et au niveau transfrontalier. > Mettre ces informations à disposition du réseau EEE Grand Genève. <p><u>Données disponibles :</u></p> <p>Etat des lieux des acteurs, des actions menées et des besoins sur le territoire du Grand Genève en matière d'espèces exotiques envahissantes animales et végétales (EEE) (Cahier du Grand Genève n° 13-91 – avril 2014)</p>											
Calendrier prévisionnel											
<table border="1"> <thead> <tr> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				2015	2016	2017	2018				
2015	2016	2017	2018								



Acteurs	
Pilote	Grand Genève
Acteurs à solliciter	CG01, CG74, Région Rhône-Alpes, DREAL, collectivités, Agence de l'eau, Confédération suisse, canton de Genève, canton de Vaud, Union européenne, partenaires privés (fondations, entreprises).

Estimation du nombre de jours nécessaires pour 2015-2018	
Libellé	Nombre
Identifier les besoins et lacunes en termes de financement d'actions.	<i>Temps inclus dans la coordination (cf. action C)</i>
Identifier les sources de financement possibles.	
Mettre ces informations à disposition du réseau EEE Grand Genève.	



R. Faire évoluer la réglementation en matière d'EEE



ΕΥΡΩΠΕΪΚΗ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤ ΠΑΡΛΑΜΕΝΤΟ ΕΥΡΩΠΕΟ ΕΥΡΩΠΕΪΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ EUROPA-PARLAMENTET
EUROPÄISCHES PARLAMENT EUROOPA PARLAMENT ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ EUROPEAN PARLIAMENT
PARLEMENT EUROPÉEN PARLAIMINT NA HEORPA EUROPSKI PARLAMENT PARLAMENTO EUROPEO
EIROPAS PARLAMENTS EUROPOS PARLAMENTAS EURÓPAI PARLAMENT IL-PARLAMENT EWROPEW
EUROPEES PARLEMENT PARLAMENT EUROPEJSKI PARLAMENTO EUROPEU PARLAMENTUL EUROPEAN
EURÓPSKY PARLAMENT EVROPSKI PARLAMENT EUROOPAN PARLAMENTTI EUROOPAPARLAMENTET



Un plan européen contre les espèces exotiques envahissantes

Commissions : Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire
Séance plénière [16-04-2014 - 14:34]

Une proposition visant à empêcher l'introduction ou à arrêter la propagation d'"espèces exotiques envahissantes", telles que des plantes, animaux ou insectes qui causent des dommages écologiques ou économiques, a été adoptée par les députés ce mercredi. Le projet législatif, qui contraindrait les États membres de l'UE à coordonner leurs efforts, prévoit une interdiction des espèces qualifiées de "préoccupantes pour l'Union".



Volet	Financements - Réglementation	
	R. Faire évoluer la réglementation en matière d'EEE	
Lien avec les actions	LN, L1, L2, S, C, A	Priorité : 1
Description de l'action		
<p><u>Objectif :</u></p> <p>Faire évoluer la réglementation en vigueur concernant les EEE sur le territoire du Grand Genève.</p> <p><u>Contexte :</u></p> <p>La législation en matière d'EEE est différente en Suisse et en France (cf. Cahier du Grand Genève n° 13-91 – avril 2014). De plus, elle relève de niveaux de décisions supérieurs au Grand Genève (Confédération suisse, cantons, Etat français, Union européenne). Le contexte, les leviers sont différents de part et d'autre de la frontière. Cependant le Grand Genève, en tant que territoire transfrontalier d'importance, possède une taille critique suffisante pour être entendu et faire évoluer la réglementation.</p> <p>Certaines lacunes dans la réglementation en matière d'EEE ont été mises en évidence (cf. Cahier du Grand Genève n° 13-91 – avril 2014), sur lesquelles il serait important d'agir, comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Réglementation spécifique aux EEE en matière de travaux ; > Réglementation sur l'importation et la vente d'EEE végétales et animales. <p>L'action devra être coordonnée avec l'évolution de la législation européenne, française et suisse.</p> <p><u>Nature de l'action :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > Identifier les besoins et lacunes en termes de réglementation, ainsi que les opportunités liées au calendrier d'évolution des législations européenne, française et suisse. > Identifier les leviers et possibilités d'influence sur la réglementation, ainsi que les personnes-clé à mobiliser. > Mener des actions de communication, sensibilisation, lobby auprès des décideurs politiques (GLCT du Grand Genève, conseillers d'Etat, députés, ...). 		



Données disponibles :									
Etat des lieux des acteurs, des actions menées et des besoins sur le territoire du Grand Genève en matière d'espèces exotiques envahissantes animales et végétales (EEE) (Cahier du Grand Genève n° 13-91 – avril 2014)									
Calendrier prévisionnel									
<table border="1"> <tr> <td>2015</td> <td>2016</td> <td>2017</td> <td>2018</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>		2015	2016	2017	2018				
2015	2016	2017	2018						
Acteurs									
Pilote	Grand Genève								
Groupe de travail dédié	COTECH EEE ⁵ , représentants juridiques des DDT 01, DDT 74								

Estimation du nombre de jours nécessaires pour 2015-2018			
Libellé	Acteur	Unité	Nombre
Identifier les besoins et lacunes en termes de réglementation	Pilote	Jours	3
	Groupe de travail	Jours/membre	1.5
	Prestataire (juriste)	Jours	5
Identifier les leviers et possibilités d'influence sur la réglementation.	Pilote	Jours	5
	Groupe de travail	Jours/membre	1.5
	Prestataire (juriste)	Jours	5
Mener des actions de communication, sensibilisation, lobby auprès des décideurs politiques.	Pilote	Jours	9
	Groupe de travail	Jours/membre	3

⁵ COTECH EEE : DGNP GE, DGE-DIRNA-BIODIV VD, Grand Genève, ARC Syndicat Mixte, Région Rhône-Alpes, Conseil Général 74, Conseil Général 01, DREAL, cf. fiche C.



4.3. Coordination - Animation



C. Coordonner le plan d'actions à l'échelle du Grand Genève

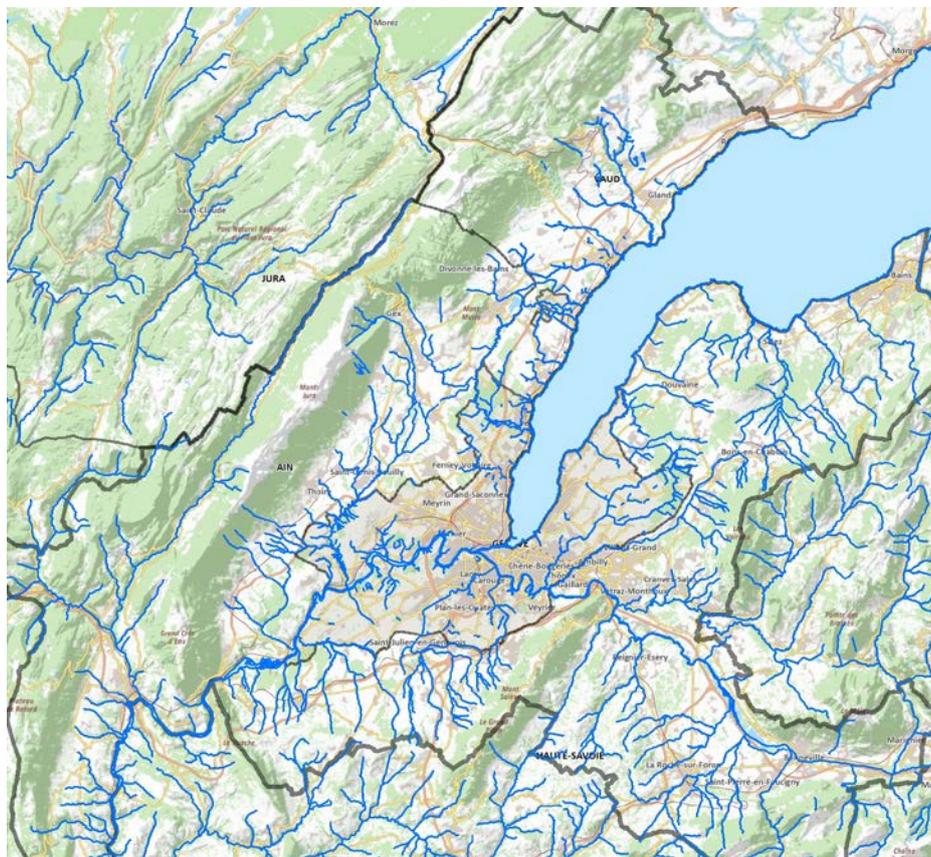


A. Mettre en place et animer un réseau d'échanges au niveau du Grand Genève



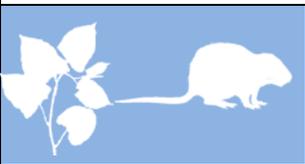
C. Coordonner le plan d'actions à l'échelle du Grand Genève

« Développer une véritable synergie et favoriser une émulation interdépartementale et transfrontalière nous semble incontournable lorsque l'on s'intéresse à ces espèces qui s'affranchissent si naturellement de nos limites administratives »



De nombreux cours d'eau transfrontaliers dans le Grand Genève



Volet	Coordination - Animation	
	C. Coordonner le plan d'actions à l'échelle du Grand Genève	
Lien avec les actions	Cette mesure est un préalable nécessaire à la réalisation de toutes les autres actions	Priorité : 1
Description de l'action		
<p><u>Objectif :</u></p> <p>Coordonner et accompagner la mise en œuvre du plan d'actions 2015-2018 pour le territoire du Grand Genève.</p> <p><u>Contexte :</u></p> <p>L'état des lieux des acteurs, des actions menées et des besoins sur le territoire du Grand Genève en matière d'espèces exotiques envahissantes animales et végétales (EEE) (Cahier du Grand Genève n° 13-91 – avril 2014) montre que les EEE font l'objet de nombreuses actions dans le territoire du Grand Genève. Néanmoins, les besoins de coordonner ces actions, de fixer certaines priorités, ainsi que de stimuler les échanges entre acteurs, ont été mis en évidence. Une coordination à l'échelle du Grand Genève sur le thème EEE est dès lors nécessaire.</p> <p><u>Nature de l'action :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > Mettre en œuvre et coordonner le plan d'actions EEE 2015- 2018 dans le Grand Genève en lien avec : <ul style="list-style-type: none"> o Le réseau EEE Grand Genève (<i>cf. fiche A</i>) o L'évolution des réglementations européennes, françaises et suisses (<i>cf. fiche R</i>) > Stimuler et suivre la mise en œuvre des actions. > Evaluer l'efficacité du plan d'actions par des indicateurs concrets et mesurables. > Organiser et animer le COTECH EEE et le COPIL EEE (un par an) : <ul style="list-style-type: none"> o COTECH EEE : composé de représentants techniques des organismes suivants : DGNP GE, DGE-DIRNA-BIODIV VD, Grand Genève, ARC Syndicat Mixte, Région Rhône-Alpes, Conseil Général 74, Conseil Général 01, DREAL o COPIL EEE : composé de représentants politiques des organismes suivants : DGNP GE, DGE-DIRNA-BIODIV VD, Grand Genève, ARC Syndicat Mixte, Région Rhône-Alpes, Conseil Général 74, Conseil Général 01, DREAL > Organiser et animer un séminaire annuel avec les élus du territoire du Grand Genève et 		



d'autres partenaires (BTP, entreprises, fondations, etc.).

Données disponibles :

Plan d'actions EEE 2015- 2018 pour le territoire du Grand Genève

Calendrier prévisionnel

2015	2016	2017	2018

Acteurs

Pilote	Grand Genève
Comité technique	COTECH EEE = techniciens des organismes suivants : DGNP GE, DGE-DIRNA-BIODIV VD, Grand Genève, ARC Syndicat Mixte, Région Rhône-Alpes, Conseil Général 74, Conseil Général 01, DREAL
Comité de pilotage	COFIL EEE = élus des organismes suivants : DGNP GE, DGE-DIRNA-BIODIV VD, Grand Genève, ARC Syndicat Mixte, Région Rhône-Alpes, Conseil Général 74, Conseil Général 01, DREAL

Estimation du nombre de jours nécessaires pour 2015-2018

Libellé	Acteur	Unité	Nombre
Stimuler, suivre la mise en œuvre des actions proposées (yc organisation et animation COTECH - COFIL)	Pilote	Jours	15
	COFIL EEE	Jours/membre	2 (= ½ Jour/an)
	COTECH EEE	Jours/membre	8
	Prestataire (AMO)	Jours	10
Organiser et animer le séminaire annuel	Pilote	Jours	10
	Prestataire	Jours	5
Evaluer l'efficacité du plan d'actions	Pilote	Jours	5
	COTECH EEE	Jours/membre	1



A. Mettre en place et animer un réseau d'échanges au niveau du Grand Genève





Volet	Coordination - Animation	
	A. Mettre en place et animer un réseau d'échanges au niveau du Grand Genève	
Lien avec les actions	Cette mesure est un préalable nécessaire à la réalisation de toutes les autres actions	Priorité : 1
Description de l'action		
<p><u>Objectif :</u></p> <p>Constituer et animer un réseau EEE Grand Genève, formé de tous les acteurs concernés par le thème EEE sur le territoire du Grand Genève.</p> <p><u>Contexte :</u></p> <p>L'état des lieux des acteurs, des actions menées et des besoins sur le territoire du Grand Genève (Cahier du Grand Genève n° 13-91 – avril 2014) a mis en évidence des besoins et volontés de travailler ensemble dans le territoire du Grand Genève. Les acteurs, identifiés lors de l'état des lieux et réunis lors des ateliers, constituent la base pour la création d'un réseau d'échanges.</p> <p><u>Nature de l'action :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > Tenir à jour la liste des acteurs du réseau EEE Grand Genève et la mettre à disposition de ceux-ci. > Identifier et diffuser les coordonnées de personnes de référence (spécialistes d'une espèce, d'un domaine, d'une technique de lutte, ...). > Recenser régulièrement les besoins thématiques et les souhaits d'échanges des acteurs du réseau EEE Grand Genève. > Organiser des réunions et des visites de terrain régulières, en fonction des besoins et demandes des acteurs du réseau, en lien avec les réseaux existants. > Mettre en place un espace dans l'extranet du Grand Genève utilisé pour diffuser l'information au sein du réseau EEE. > Echanger régulièrement des informations avec d'autres réseaux. <p><u>Données disponibles :</u></p> <p>Liste des acteurs établie lors de l'état des lieux des acteurs, des actions menées et des besoins sur le territoire du Grand Genève (Cahier du Grand Genève n° 13-91 – avril 2014)</p>		



Réseaux européens : Convention de Berne, European Network on Invasive Alien Species NOBANIS, Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la Protection des Plantes EOPP									
Calendrier prévisionnel									
<table border="1"> <tr> <td>2015</td> <td>2016</td> <td>2017</td> <td>2018</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>		2015	2016	2017	2018				
2015	2016	2017	2018						
Acteurs									
Pilote	Grand Genève								
Groupe de travail dédié	COTECH EEE ⁶								

Estimation du nombre de jours nécessaires pour 2015-2018			
Libellé	Acteur	Unité	Nombre
Tenir à jour la liste des acteurs du réseau EEE Grand Genève et la mettre à disposition.	Pilote	Jours	2
Créer un espace dédié aux EEE sur l'extranet du Grand Genève et la mettre à jour	Pilote	Jours	12
Identifier et diffuser les coordonnées de personnes de référence.	Pilote	Jours	2
Recenser régulièrement les besoins.	Pilote	Jours	2
Organiser des réunions régulières, thématiques (2 / an)	Pilote	Jours	16

⁶ COTECH EEE : DGNP GE, DGE-DIRNA-BIODIV VD, Grand Genève, ARC Syndicat Mixte, Région Rhône-Alpes, Conseil Général 74, Conseil Général 01, DREAL, cf. fiche C.



5. Conclusion

A l'échelle du Grand Genève, ce plan d'actions émane de la volonté forte des acteurs d'unir leurs forces. Cela implique d'intensifier les échanges, de partager et de mieux se coordonner. Les moyens étant limités face à cette problématique, il s'agit d'installer des synergies et d'éviter de refaire ce qui a déjà été expérimenté ou réalisé afin d'apporter une véritable plus-value à l'échelle transfrontalière. La problématique des EEE ne connaissant pas de frontières, la mise en commun des efforts au niveau du Grand Genève se justifie pleinement.



Atelier 22 mai 2014